



Rapport de consultation publique

portant sur

***La circulation, le stationnement et les autres
règles concernant les chemins et la sécurité
routière dans la municipalité***

Ayant eu lieu à

Château-Richer

Les 22, 23 février et 1^{er} mars 2023

Rapport remis par les membres de la
Commission consultative citoyenne (CCC)

Au

Conseil de Ville de Château-Richer

Le 3 avril 2023



Table des matières

Introduction.....	2
Mise en contexte.....	3
Démarche de consultation.....	4
Compte rendu des séances de consultation.....	5
Conclusion.....	12
Annexe.....	13

❖ *Introduction*

La Commission consultative citoyenne (CCC) a été mise sur pied en juin 2022 par le conseil municipal de Château-Richer afin d'analyser et d'émettre des recommandations et commentaires provenant des citoyens sur un projet d'étude mandaté par le Conseil, suite à des consultations citoyennes organisées dans un secteur touché par un projet. Elle vise à encourager la participation citoyenne aux différents projets d'envergure de la Ville et aider l'orientation de l'action municipale grâce aux propositions émises suite aux consultations citoyennes effectuées. Les consultations permettent aussi de réaliser des projets qui respectent la vision des citoyens de Château-Richer. Elle fait enfin bénéficier la Ville de l'expérience de ses citoyens, de leurs compétences et de leur connaissance du milieu.

Le projet à l'étude dans ce rapport porte sur la circulation, le stationnement et les autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité, en vue de la refonte du règlement 571-19 du même nom, adopté en 2019. Le CCC a été mandaté par le Conseil lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2022, point 11.10 de l'ordre du jour.

Nous présenterons d'abord le contexte dans lequel s'inscrit la consultation publique et nous aborderons ses objectifs et la démarche retenue pour l'effectuer. Nous effectuerons ensuite un résumé des commentaires reçus ainsi que les avis et recommandations provenant des participants sur les principaux thèmes de la consultation.

❖ *Démarche de consultation*

- **Mise en contexte**

Le règlement 571-19 concernant la circulation, le stationnement et autres règles, adopté en mai 2019, « complète et ajoute aux règles établies au Code de la sécurité routière du Québec (L.R.Q., c. C-24.2) [...] ». Il a aussi comme objectif « de prévoir les règles de conduite et d’immobilisation des véhicules routiers, ainsi que d’autres règles relatives à la circulation des véhicules routiers, de prévoir des dispositions particulières applicables aux piétons et aux bicyclettes et à l’utilisation de chemins publics sur le territoire de la Ville de Château-Richer ».

Depuis 4 ans, de nombreuses modifications ont été apportées à ce règlement, rendant plus complexe sa lecture et son interprétation. Le conseil de Ville juge maintenant opportun de procéder à une refonte de celui-ci afin de le mettre à jour. Par la même occasion, il juge opportun de procéder à une consultation publique afin de vérifier si d’autres modifications sont nécessaires sur son territoire. Le CCC a donc été mandaté afin de réaliser cette consultation et de remettre un rapport détaillé des avis, commentaires et recommandations reçus des citoyens conformément à son rôle (599-22, article 13).

- **Objectifs**

- Informer les citoyens de la volonté du conseil de mettre à jour et de bonifier le règlement 571-19 ;
- Recueillir les commentaires et les recommandations des citoyens sur les enjeux concernant la circulation, le stationnement et les autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité.

- **Membres**

Ont été présents lors de la préparation de la consultation et lors des 3 séances ayant eu lieu les 22, 23 février et 1^{er} mars 2023 :

- M. Nicolas Tremblay, président du CCC et citoyen bénévole
- M. Michel Boucher, citoyen bénévole
- M. Yves Gagnon, citoyen bénévole
- M. Alexandre Richard, membre du conseil municipal
- M. Éric Martineau, membre du conseil municipal

Les membres présents lors des rencontres (préparatoires et consultatives) ont formé quorum conformément à l'article 7 du règlement 599-22.

- **Moyens et étapes de la consultation**

- Étape préparatoire

Les membres de la CCC se sont rencontrés à trois reprises avant la première consultation, soit les 14 novembre, 12 décembre et 25 janvier.

- Annonce de la consultation

La communication papier de la consultation a été envoyée le 10 février 2023 par la poste (voir annexe I). Des rappels sur le site de la Ville de Château-Richer ainsi que sur la page Facebook de la Ville et de l'équipe Gino Pouliot – Agir Ensemble ont eu lieu dans la semaine précédant la première séance et les deux semaines suivantes. Un avis verbal a été donné lors de la séance ordinaire du 6 février 2023, qui a ensuite été diffusée à la télévision via la Télé d'Ici.

- Séances de consultation

La consultation a eu lieu en trois séances portant chacune sur un secteur différent de la ville. Cette division a été faite afin de faciliter les échanges entre les citoyens. En effet, le fait de rencontrer de plus petits groupes à la fois favorise les discussions sur des enjeux davantage commun à un secteur en particulier. Le tout s'est déroulé sur moins de 10 jours, du 22 février au 1^{er} mars 2023.

1. 22 février (19h) : Secteur ouest (rue Laval à rue Laplante) et secteur est (rue de la Station à rue Paré)
2. 23 février (19h) : Secteur nord (à partir de KCR Karting vers le nord)
3. 1^{er} mars (19h) – Noyau villageois (rue Laplante à rue de la Station et les rues au nord, incluant Havre-sur-St-Laurent)

Les séances ont eu lieu à la salle du conseil au centre communautaire Olivier-Le Tardif. Les citoyens pouvaient écrire avant les séances leurs commentaires et recommandations à l'adresse courriel du CCC. Les messages reçus ont été lus, de manière anonyme, lors de la séance de consultation appropriée. Les citoyens pouvaient aussi se joindre aux discussions via la plateforme Zoom et prendre la parole au besoin.

- **Les 5 thèmes de la consultation**

Les citoyens ont eu à s'exprimer sur 5 thèmes principaux touchant le règlement 571-19, soit la vitesse, la signalisation, l'aménagement routier, les stationnements et la cohabitation entre les usagers de la route. Les commentaires et recommandations des citoyens ont été recueillis et classés selon ces 5 thèmes afin de faciliter la lecture du rapport. Une section « autres » a été ajoutée pour les interventions n'ayant pas un lien avec les cinq thèmes, mais qui étaient néanmoins en lien avec la consultation.

❖ *Compte rendu des séances de consultation*

1. Vitesse

- **Rue du Petit-Pré (sud)**

Ça roule beaucoup trop vite dans la ligne droite entre le quartier de roulottes et le rond-point. Il faut venir voir le matin à l'heure du trafic, pas en plein jour.

- **On propose un stop au coin de chez Giguère.**

- **Avenue Royale (Bas du Château)**

Ça roule vite sur l'avenue. Il n'y a pas de place pour tous les utilisateurs de la route. La conduite des automobilistes est souvent dangereuse.

Les gens roulent très vite peu après le stop de la rue Paré. Peu de gens le font. Ça roule trop vite pour la configuration de l'avenue Royale (sinueuse avec des virages sans visibilité)

- **Les gens sont majoritairement favorables à un radar pédagogique, surtout au noyau villageois et aux secteurs est et ouest.**

- **Saint-Achillée**

Ça roule très vite au niveau des fermes. Les enfants et les personnes âgées ne peuvent pas traverser seuls. On mentionne que la route n'a pas été prévue pour une si grande circulation.

- **On demande de réduire la vitesse près des fermes.**
- **Des gens de Saint-Achillée demandent d'augmenter la limite de vitesse à 70 km/h.**

- **Boulevard Sainte-Anne**

Ça roule beaucoup trop vite entre la rue de la Station et la rue Laplante.

On dénote aussi à de multiples endroits sur le boulevard Sainte-Anne des courses improvisées pouvant atteindre des pointes de vitesses impressionnantes.

- **On demande un vrai radar.**
- **On demande aussi une limitation à 70 km/h comme à Sainte-Anne.**

- **Avenue Royale (noyau villageois)**

Certaines lignes droites sont invitantes pour la vitesse entre la rue Dick et la rivière du Sault-à-la-Puce.

- **On propose de réduire la vitesse à 30 ou 40 km/h.**
- **On demande aussi, si c'est possible, de mettre des dos d'âne.**

- **Rue de l'Église**

Les gens circulent rapidement devant l'église.

- **On propose un dos d'âne.**

- **Nouvelle garderie**

Ça circule rapidement dans ce secteur.

- **On propose des pancartes d'enfants pour ralentir.**



2. Signalisation

- **Stop de la rue Huot**

Il n'est pas suffisamment visible lorsqu'on se déplace en direction est.



- **Stop du Mont Champagnat**

Peu de gens le font. Certaines personnes en profitent même pour doubler à cette intersection. Est-ce conforme d'avoir un stop pour une entrée privée?

- **On propose de l'enlever.**

- **Stop de la rue Pichette**

Il manque de visibilité à l'intersection. Vaut mieux traverser avec de l'élan lorsqu'on tourne à gauche.



- **Stop de la rue Paré**

Il semblerait que le stop est souvent ignoré.

- **Bruit du boulevard**

Ça fait du bruit même la nuit en raison des freins Jacob.

- **On demande une signalisation au MTQ.**

- **Rue du Petit-Pré (sud)**

Le secteur est habité par des familles avec des enfants. Il n'y a pas de trottoir pour assurer la circulation piétonne.

- **On propose un stop au coin de chez Giguère.**
- **On propose aussi un rappel que c'est une zone résidentielle avec présence d'enfants.**

- **Côte de la Chapelle**

Les rencontres sont difficiles.

- **On demande une signalisation pour que la côte soit empruntée en alternance.**
 - **On fait mention que la file d'attente au pied de la côte causera un désagrément pour les résidents.**

Le stop est trop haut dans la côte. Il devrait être plus loin dans l'intersection. Cela améliorerait la visibilité et faciliterait l'arrêt.

- **On propose d'avancer le stop en direction sud.**



- **Avenue Royale (noyau villageois)**

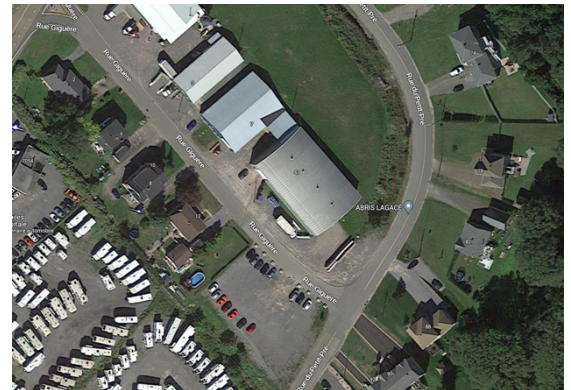
- **On demande une signalisation plus claire pour le stop de la rue Laplante pour les cyclistes.**
- **On veut aussi une signalisation pour les inciter à rouler en file indienne.**

3. Aménagement routier

- **Rue du Petit-Pré (sud)**

Il y a un gros monticule de neige au coin de la rue derrière chez Giguère. Ça bloque la visibilité.

- **On demande de considérer l'amélioration de la visibilité à ce coin de rue.**



- **Avenue Royale (Bas du Château)**

Cet hiver, la rue semble déneigée moins large qu'à l'habitude.

- **On demande des trottoirs pour la sécurité de tous les usagers.**
 - **On mentionne cependant que le trottoir ne règlera pas tous les problèmes.**
- **Il faut faire du radar de police plus souvent sur l'avenue Royale.**

Présence d'herbe à puce en bordure des routes.

- **Il faut entretenir davantage nos chaînes de rues et les bordures.**
- **On propose une 2e toilette à cycliste dans le bas du Château.**
- **On devrait réviser l'éclairage aussi.**

- **Rue Huot**

La rue n'est pas aussi large que prévu, les gens font leur gazon sur l'accotement.

- **Rue Dick**

Il y a beaucoup de nids de poule.

- **Saint-Achillée**

Le chemin est en très mauvais état, surtout à partir de la ferme Saint-Achillée. C'est dangereux. Les ponceaux sont problématiques, il n'y a pas de transitions dans le remblayage.

Certains citoyens trouvent que le déneigement est déficient à partir de la Ferme Saint-Achillée.

L'eau ne s'écoule pas sur les côtés, et ruisselle donc sur la chaussée en la brisant. Lorsqu'on répare on met du 0-2''1/2, ce qui nuit aux vélos. Le ruissellement entraîne des bris sur la chaussée en hiver.

Les réparations d'asphalte se font trop tard à l'automne, souvent ils n'ont pas le temps de terminer. Les accotements ne sont pas nettoyés.

- **Saint-Achillée (KCR)**

La sortie du commerce est dangereuse. Il a coupé des arbres pour améliorer la visibilité et il s'est fait dire d'en replanter. Il est de retour à la case départ. Le propriétaire est ouvert à plusieurs possibilités:

- **On propose de considérer toutes les solutions potentielles pour améliorer la situation: dos d'âne, lumière, stop.**
- **Il propose de faire un aménagement paysager n'entravant pas la visibilité.**



- **Côte de la Chapelle**

En circulant en direction ouest sur l'avenue Royale, le miroir actuel est trop loin et trop petit pour bien voir.

- **On propose un miroir pour le bas de la côte de la Chapelle, situé du côté nord de l'intersection.**

La configuration du trottoir est inadéquate pour une traverse en sécurité.

- **Boulevard Sainte-Anne**

- **Est-ce possible de mettre des murs anti-bruits?**
- **Peut-on mesurer le bruit en décibel à certains endroits sur l'avenue Royale?**

- **Montée du Parc**

Présentement, il y a un capteur de vitesse et un dos d'âne. Le dos d'âne est moins efficace que le capteur de vitesse car les automobilistes freinent brusquement dans la montée et reparte aussi vite par la suite.

- **On demande de mettre un capteur de vitesse dans les 2 sens au lieu du dos d'âne.**

- **Rue du Couvent**

- **On demande un dos d'âne.**

- **On demande aussi de prolonger le trottoir.**

- **Rue de la Station**

Les enfants n'ont pas la place nécessaire pour entrer et sortir de l'autobus scolaire.

Présentement, la traverse est devant une courbe.

- **La traverse piétonne devrait être au coin de la rue de la Station.**

- **On propose une lumière à piéton.**



- **Rue Dick**

Les enfants n'ont pas la place nécessaire pour entrer et sortir de l'autobus scolaire.

- **Avenue Royale (Noyau villageois)**

Les inclinaisons des trottoirs sont hors normes. La pente est trop forte.

- **On propose de remplacer les trottoirs par un accotement élargi avec des bollards.**

4. Stationnements

- **Saint-Achillée**

Les gens se stationnent de chaque côté de la rue un peu après KCR. Il reste seulement une voie de circulation. Le stationnement est déjà interdit à cet endroit.

- **On propose des blocs de ciment.**

- **Le propriétaire de KCR propose de louer/prêter un terrain pour des stationnements.**



- Il faut faire remorquer les véhicules.

- **Avenue Royale (Noyau villageois)**

Les stationnements dans la rue devant le dépanneur et le marché bloquent la circulation. Possible de les retirer ?

- **Rue Rolland-Rancourt**

Il y a une interdiction de stationner sur cette rue, alors que les rues avoisinantes n'en ont pas.

- **On propose de l'enlever**



5. Cohabitation

- **Rue du Petit-Pré (Sud)**

« Les freins Jacob la nuit sur le boulevard, ce n'est pas raisonnable. »

- **Avenue Royale (Bas du Château)**

Les camions roulent très vite. La rue, nouvellement refaite, est déjà brisée en raison des camions. Ils déplacent aussi beaucoup de poussière.

- **On se demande si on peut les interdire sur l'avenue Royale.**

Les cyclistes arrêtent se soulager partout, souvent sans se cacher.

Les cyclistes ne font pas leurs stops, surtout les pelotons.

On mentionne qu'une piste cyclable ne règlera pas tous les problèmes; les gens veulent rouler sur l'avenue Royale parce que c'est plat et que c'est beau.

- **On propose des policiers à vélo**

Les scooters font beaucoup de bruit et brûlent leurs stops.

- **Avenue Royale (Haut du Château)**

Les cyclistes ne font pas le stop de la rue du Petit-Pré.

- **On propose un dos d'âne dans ce secteur.**
- **Certaines personnes croient que ça pénaliserait tout le monde.**

Beaucoup de camions roulent dans ce secteur pour se rendre à L'Ange-Gardien.

- **On demande si on devrait réglementer.**

- **Saint-Achillée**

Il y a beaucoup de camions.

- **Comment la redevance payée est-elle utilisée?**

Les vélos c'est problématique et surtout dangereux. La route n'est pas suffisamment large, trop sinueuse et parsemée de côtes sèches, réduisant la visibilité pour que ce soit sécuritaire.

- **On demande de les interdire sur l'ensemble de la route de Saint-Achillée.**
- **Sinon, est-ce possible de donner plus de tickets aux vélos ?**
- **On se questionne si les zones de gel/dégel sont appliquées et respectées.**

Les gens de Saint-Achillée sont favorables à la voie de contournement, qui enlèverait du trafic de camions.

- **Côte de la Chapelle**

On mentionne que certains camions avec des chargements hors normes empruntent la côte sans signalisation ni escorte appropriée. Il peut être dangereux de croiser un tel convoi.

- **Il faudrait que l'entreprise annonce son passage à la Ville et confirme la présence d'une escorte appropriée.**

- **Rue du Couvent**

On constate des u-turns et de la vitesse.

- **Il faudrait faire de la sensibilisation au début de l'année scolaire auprès des parents sur la circulation sur la rue du Couvent.**

- **Général**

Commentaire après la rencontre. Un cycliste est venu nous voir pour favoriser le partage de l'avenue Royale plutôt que l'élimination des cyclistes. Il y a des abus des 2 bords.

- **Un citoyen demande d'autoriser les VTT sur la voie publique.**

Autres

- N'y a-t-il pas conflit d'intérêt si la compagnie qui utilise le plus la route Saint-Achillée et aussi celle qui la répare ?
- Le timing des lumières sur le boulevard Sainte-Anne a été modifiée. Il faut le remettre comme avant.
- On demande de se poser la question sur le développement nord de Château-Richer, sachant que la côte de la Chapelle est probablement déjà à sa limite.
- On se demande si c'est raisonnable d'avoir autant de problèmes pour une seule carrière. Les gens paient beaucoup pour ça, financièrement et en compromis de qualité de vie. On propose de fermer la carrière.
- Le délai entre le regroupement de la neige et le ramassage est plus long cette année.

Conclusion

Au total, 37 citoyens se sont présentés en personne aux séances, 26 par la plateforme de visioconférence Zoom et 10 par courriel, soit un total de 73 personnes qui ont participé à la consultation. Les 3 séances ont duré au total près de 6 heures et se sont déroulées en tout temps dans le calme et le respect. De nombreuses problématiques ont été constatées sur le réseau routier de Château-Richer, et près de 50 propositions ont été données par les citoyens pour le conseil de ville. Les recommandations émises ont toutes été transmises par les citoyens, et ont été résumées par les membres de la CCC pour en faciliter la lecture.

Bien que nous sommes très fiers d'avoir mené à bien une consultation de cette ampleur sur le territoire, nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup d'aspects à améliorer lors des prochaines consultations. Ainsi, les lettres d'invitation ont été reçues moins d'une semaine avant la consultation, alors que la littérature recommande minimalement 2 semaines avant la date de la première séance. L'utilisation d'un questionnaire en ligne tel qu'utilisé par la Ville de Victoriaville aurait pu être considérée pour rejoindre davantage la population, et recueillir plus d'avis. De nombreuses interventions seraient aussi à considérer pour mobiliser davantage la population à participer aux consultations. La CCC aura à se pencher sur les différents moyens d'améliorer sa pratique au cours de la prochaine année, mais nous restons dans l'ensemble satisfaits du déroulement de cette seconde consultation depuis le début de notre mandat.

Annexes

Annexe 1 – Lettre envoyée aux citoyens

Objet : Consultation citoyenne portant sur la circulation, le stationnement et les autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous sommes les membres de la commission consultative citoyenne (C.C.C.) de la Ville de Château-Richer. Nous avons reçu du conseil municipal le mandat d'effectuer auprès de vous une consultation concernant la circulation, le stationnement et les autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité, en prévision de la refonte du règlement.

La consultation portera plus spécifiquement sur les enjeux principaux suivants :

- *Vitesse*
- *Signalisation*
- *Aménagements routiers*
- *Stationnement*
- *Cohabitation entre les usagers*

La commission consultative citoyenne (C.C.C.) vous invite à une consultation citoyenne sectorielle pour les usagers du réseau routier de la ville. Afin de faciliter les discussions, une rencontre sera organisée pour chaque secteur de Château-Richer, soit:

1. 22 février 19h - Secteur ouest (rue Laval à rue Laplante) et secteur est (rue de la Station à rue Paré)
2. 23 février 19h - Secteur Nord (à partir de KCR Karting)
3. 1er mars 19h - Noyau villageois (rue Laplante à rue de la Station, incluant Havre-sur-St-Laurent)

Vos commentaires seront d'une grande aide lors de la refonte du règlement par le conseil municipal.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer en grand nombre afin de nous faire part de votre opinion lors de cette consultation publique qui aura lieu à la **salle du conseil municipal** (salle Florence-Jalbert) du centre communautaire Olivier-Le Tardif (227, rue du Couvent).

La consultation publique sera aussi accessible en visioconférence via la plateforme Zoom.

Vous pouvez enfin émettre vos commentaires via courriel à l'adresse ccc@chateauricher.qc.ca ou par la poste dans une enveloppe adressée à la CCC (8006, Avenue Royale, Château-Richer QC, G0A 1N0) avant le 1er mars 2023.

Merci de votre participation et au plaisir de vous rencontrer !

L'équipe de la commission consultative citoyenne